



FAQ

Table des matières

Qui sont mes interlocuteurs ?	2
Qui est mon référent académique de zone ?	3
Quelle langue pour sa lettre de motivation sur E-candidat ?	5
En quelle année d'études puis-je partir en échange en Droit ?	5
Je n'ai pas encore reçu mes résultats de test de langue, est-ce que je peux tout de même déposer mon dossier candidature ?	6
Quel test de langue faut-il passer ?	6
Dans quelle langue faut-il passer le test de langue ?	7
Quel score dois-je avoir en langue ?	7
Mon Master Lyon 3 me demande un test TOIC mais je souhaite partir dans un pays non anglophone, dois-je tout de même justifier de mon niveau en anglais ?	8
Quelle est la procédure pour partir au semestre ?	9
Combien de vœux de pays puis-je faire lors de ma candidature ?	10
Combien de vœux de Master puis-je faire lors de ma candidature ?	10
Faut-il prioriser ses choix de pays ?	10
Comment faire mon choix d'université à l'étranger ?	11
Puis-je faire une césure en même temps que mon année en échange ?	11
J'ai été sélectionné pour partir à l'année mais finalement j'aimerais ne faire qu'un semestre (et vice versa). Est-ce possible ?	11
Faut-il postuler en DU et Master à la fois ?	12
Les démarches pour postuler en DU sont-elles les mêmes que pour les Master ?	12
Dois-je candidater sur MonMaster si je suis pris sur e-candidat ?	13
Je n'ai pas été pris sur e-candidat mais le Master dans lequel j'ai été accepté sur MonMaster est ouvert à la mobilité, puis-je partir ?	13
Quelles sont les options de logements ?	13

Qui sont mes interlocuteurs ?

- Contacter le pôle mobilité pour toute question administrative : mobilite-internationale-droit@univ-lyon3.fr
- Contacter votre référent de zone avec le pôle mobilité en copie pour toute question académique
- Service des bourses : bourses-internationales@univ-lyon3.fr
- Service général des RI : voir [liste](#) des contacts par zone



Qui est mon référent académique de zone ?

Zone Europe :

- Etudiants RI (toutes zones confondues) :

Pôle Mobilité

- Allemagne/ Autriche/ Suisse Germanophone :

Frédérique FERRAND

- Espagne/ Portugal :

Marylou FRANCOISE

- Europe continentale/ pays nordiques :

Benjamin RICOU

- Grèce :

Efthymia LEKKOU

- Irlande/ Islande :

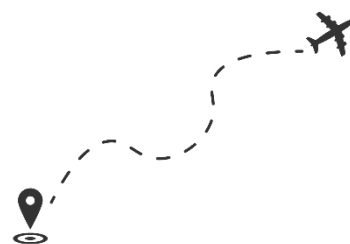
Marion DEL BOVE / Blandine DE CLAVIERE

- Italie :

Christine FERRARI-BREEUR

- Pays de l'est de l'Europe :

Marion DEL BOVE





Hors Europe :

- Etudiants RI (toutes zones confondues) :

Pôle Mobilité

- Amérique latine :

Marylou FRANCOISE

- Asie :

Marylou FRANCOISE

- Etats-Unis/ Canada/ Afrique du sud/ Australie/

Nouvelle-Zélande :

Kiara NERI

- Moyen-Orient :

Benjamin RICOU

- Royaume-Uni :

Marion DEL BOVE / Blandine DE CLAVIERE

- Turquie :

Efthymia LEKKOU

Quelle langue pour sa lettre de motivation sur Mobility Online?



- La lettre de motivation se fait **dans la langue du cursus d'enseignement à l'étranger**. C'est-à-dire, si vous désirez partir en Italie mais que les cours sont en anglais, elle sera alors en anglais et non italien.

Dans le cas où vous souhaiteriez postuler à plusieurs cursus dans différentes langues, merci de faire une lettre par langue d'enseignement.

Attention à bien grouper toutes les lettres de motivation en un seul pdf car il ne vous sera possible de déposer qu'un seul fichier.

Quelle langue pour sa lettre de motivation sur E-candidat ?

- Vos lettres de motivation pour les candidatures anticipées en Master sont à faire en français.

En quelle année d'études puis-je partir en échange en Droit ?

- En M1 (à l'année ou au semestre), en parcours spécifique Récamier/Chartreux (L3 à l'année uniquement) ou en DU (à l'année uniquement)

Je n'ai pas encore reçu mes résultats de test de langue, est-ce que je peux tout de même déposer mon dossier candidature ?

- Oui, il vous sera possible de renseigner vos résultats de test de langue même après fermeture des candidatures. Vous devez renseigner votre niveau avant le 6 janvier.

Attention ! Les résultats peuvent prendre du temps avant d'arriver. Merci de prendre en considération que votre score vous sera demandé au moment de votre affectation définitive. Sans celui-ci il ne vous sera pas possible de partir en échange.

Quel test de langue faut-il passer ?

- Tout dépendra des critères du partenaire. Nous vous recommandons de directement vérifier sur les sites des universités partenaires pour plus d'information.
Pour plus de détails, cliquez [ici](#).

Dans quelle langue faut-il passer le test de langue ?

- Le test qui vous sera demandé dépendra de la langue d'enseignement dans laquelle vous allez étudier. Par exemple : si vous partez en Amérique latine mais que vos cours sont en anglais, alors il faudra montrer un test de langue anglaise.

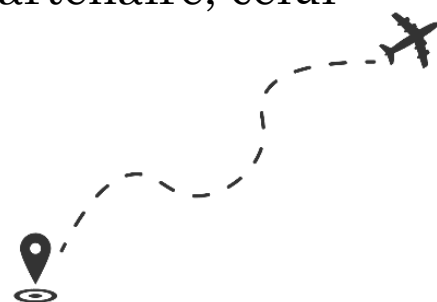
Attention ! Tous les partenaires ne demandent pas le même test.

Attention ! Certains partenaires imposent un test de niveau complémentaire sur place (en complément du certificat de langue demandé lors des candidatures). En fonction de vos résultats des cours de remise à niveau peuvent être imposés (souvent payants).

Quel score dois-je avoir en langue ?

- Tout dépendra des critères du partenaire. Nous vous recommandons de directement vérifier sur les sites des universités partenaires pour plus d'information.

Attention ! Même de peu, si votre score est en dessous de celui demandé par le partenaire, celui-ci refusera votre inscription.



Mon Master me demande un score en anglais différent de celui de mon université partenaire, lequel dois-je avoir ?

- Le score à prendre en compte est celui demandé par le partenaire. Votre niveau de langue ne vous sera pas demandé pour la sélection en Master e-candidat.

Mon Master Lyon 3 me demande un test TOIC mais je souhaite partir dans un pays non anglophone, dois-je tout de même justifier de mon niveau en anglais ?

- Votre niveau de langue ne vous sera pas demandé lors des candidatures sur e-candidat. Cependant, dans le cas où vous ne seriez pas pris en phase de sélection anticipée, vous devrez fournir le niveau de langue demandé par le Master visé lors de la candidature classique MonMaster.

Quels partenaires me sont ouverts ?

- Dans le cadre d'un échange en Droit seuls les accords avec nos partenaires en Droit vous sont ouverts. A contrario, seuls les accords en Sciences Politiques sont ouverts aux étudiants RI.



Puis-je partir au semestre ?

- Oui, il est possible de ne partir qu'un seul semestre en M1.

Attention ! Il ne vous sera pas toujours possible de décider du semestre durant lequel vous souhaitez partir

Quelle est la procédure pour partir au semestre ?

- Elle est la même que celle à l'année. Il vous faudra simplement spécifier dans vos lettres de motivations le désir de partir au semestre et non à l'année.

Je suis un étudiant externe à Lyon 3, puis-je postuler pour un Master en mobilité ?

- Absolument. Tout comme les étudiants Lyon 3, il vous faudra postuler pour un Master via e-candidat et sur Mobility Online. Merci de vous renseigner auprès du service des relations internationales.

Combien de vœux de pays puis-je faire lors de ma candidature ?

- Vous pouvez demander jusqu'à 5 pays. Ce choix sera ensuite affiné une fois votre place en Master obtenue.

Combien de vœux de Master puis-je faire lors de ma candidature ?

- Vous pouvez demander jusqu'à 3 parcours de Master.

Faut-il prioriser ses choix de pays ?

- Oui ! Votre affectation à l'étranger se fera en fonction de l'ordre des pays de vos vœux sur Mobility Online. **5 vœux de pays maximum !**
Vous ne serez que convoquer aux entretiens oraux de vos 3 premiers vœux !

J'ai été sélectionné dans mon premier choix mais finalement j'aimerais changer pour mon second vœu.

- Une fois votre affectation définitive validée il n'est plus possible de changer la destination de votre échange.

Comment faire mon choix d'université à l'étranger ?

- Vous devez avant tout vous assurer que les cours proposés par le partenaire correspondent au parcours que vous auriez suivi à Lyon 3.

Attention, pour valider votre année votre choix de cours devra être approuvé par votre référent académique de zone.

Il est donc primordial de vous renseigner sur les matières proposées par le partenaire.

Puis-je faire une césure en même temps que mon année en échange ?

- L'année de césure et l'échange universitaire ne sont pas compatibles. Il ne sera pas possible de réaliser les deux en même temps. Cependant vous pouvez demander une césure après votre échange.

J'ai été sélectionné pour partir à l'année mais finalement j'aimerais ne faire qu'un semestre (et vice versa). Est-ce possible ?

- Non, une fois affecté définitivement en échange, il n'est plus possible de changer la durée de votre mobilité.

Je n'ai pas été accepté en Master, puis-je quand même partir en échange ?

- Vous recevrez un email de la part du pôle mobilité de la Faculté de droit vous proposant un départ en DU dans le cas où vous ne serez pas accepté en Master.

Faut-il postuler en DU et Master à la fois ?

- Non. Dans le cas où vous ne serez pas pris en Master, nous vous proposerons automatiquement le DU.

Les démarches pour postuler en DU sont-elles les mêmes que pour les Master ?

- Dans le cas où vous ne souhaitez pas postuler en Master mais seulement en DU, vous devez seulement déposer votre candidature sur Mobility online. Vous n'avez pas à candidater sur E-candidat.

! Nous vous recommandons tout de même vivement de candidater en Master !



Dois-je candidater sur MonMaster si je suis pris sur e-candidat ?

- Non, vous n'avez pas à candidater sur MonMaster si vous avez été accepté en Master sur e-candidat.

Cependant si vous vous retirez de votre projet de mobilité, alors votre place en Master ne sera plus acquise.

Il faudra donc candidater via MonMaster.

Je n'ai pas été pris sur e-candidat mais le Master dans lequel j'ai été accepté sur MonMaster est ouvert à la mobilité, puis-je partir ?

- Non, seuls les étudiants ayant été accepté en M1 via e-candidat sont éligibles à la mobilité internationale.

Quelles sont les options de logements ?

- Nombreux sont nos partenaires qui proposent des logements. Nous vous recommandons de directement vérifier sur les sites des universités partenaires pour plus d'information.